



Les Échos Lauranais

SEPTEMBRE 2023

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

A L'orée de ce mois de septembre, après deux mois au cours desquels les organismes ont été mis à dure épreuve, l'équipe de rédaction des Échos est heureuse de vous retrouver pour continuer à vous informer et à correspondre avec vous pour faciliter le vivre-ensemble. Avant que les vendanges ne battent leur plein, faisons un retour sur cet été qui fut chaud, dans les deux sens du terme, et partageons ensemble quelques réflexions. Bonne lecture.

ASSOCIATION

« AU FIL DU DÉSERT »

« Quel bonheur de voir tous ces petits écoliers nigériens qui remercient les Lauranais ! Ils ont de l'eau dans leur école.

Bien sûr le coup d'état au Niger met un terme brutal à nos actions. Cependant nous n'allons pas baisser les bras ; nous continuerons à travailler et à préparer la suite en espérant des jours meilleurs.

Surtout n'hésitez pas à nous rejoindre. »

RETOUR SUR L'ALERTE CANICULE

Le département de l'Aude ayant été placé en vigilance orange canicule depuis le Dimanche 20 août une attention particulière a été portée par les membres du CCAS de Laure-Minervois en direction des personnes les

plus vulnérables.

C'est ainsi que la municipalité a distribué des brumisateurs auprès des personnes isolées et fragiles qui se sont fait recenser à la Mairie ; de plus la salle climatisée du Conseil Municipal a été mise à disposition des administrés aux heures d'ouverture de la mairie.

REMISE DES PRIX DE L'ASSOCIATION TOURISME ET CADRE DE VIE

« Mercredi 30 août s'est déroulée, à la Mairie de Laure, la remise des prix du 3^e concours des maisons fleuries, en présence de Monsieur le Maire, des membres de la Commission

Embellissement, de la présidente et de la trésorière de l'association Tourisme et Cadre de vie.

Cette année, le nombre des participants a été en augmentation et le choix fut difficile, compte tenu de la diversité des réalisations et du travail de chacun.



Trois lots ont été attribués dans la catégorie maisons sans jardin avec balcons ou terrasse, et trois lots dans la catégorie maison avec jardin, pour un montant total de 540 €, sous forme de bons d'achats que les gagnants pourront utiliser dans une jardinerie ou un pépiniériste de leur choix. A l'issue de la remise des prix, après la photo, tous les participants ont été invités à se réunir autour d'un apéritif placé sous le signe de la convivialité, pendant lequel ils ont pu échanger leurs idées de jardinage. L'association Tourisme et Cadre de Vie organisera l'an prochain sa bourse et troc aux plantes.

Pensez dès à présent à garder vos graines et boutures et venez les échanger sous le signe de la bonne humeur ».

COMMUNIQUÉ DE L' ASSOCIATION DU PATRIMOINE LAURANAIS



« Réussite pour les deux soirées de pleine lune, avec les frères Barthas et leurs guitares pour la première soirée, et la deuxième soirée avec Henri Ben que que l'on ne présente plus, ambiance assurée pour les deux soirées. Ces soirées de balade et pique-nique sont toujours très appréciées.

Le repas de l'association au bord du lac, organisée par le Patrimoine Lauranais, à réuni environ 90 personnes. Animée par Christian Almerge, la piste de danse,

BAL DES POMPIERS



Parmi les festivités de ces deux mois, une première pour l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Laure : le samedi 25 juillet avait lieu la soirée des soldats du feu, volontaires au service de la population, dont il faut encore, ici, saluer le dévouement. Soirée réussie avec le bar à tapas, concoctées par les sapeurs, qui n'a pas désempli, l'étal de restauration rapide où se pressait beaucoup de monde et la piste de danse, animée par un dynamique DJ; il avait pour l'occasion préparé une mise en scène des missions des sapeurs-pompiers, avec une projection laser. La danse a duré jusque tard dans la nuit.



envahie par les nombreux danseurs, a connu un réel succès. Belle réussite pour ces trois soirées. »

APPRENDRE LE COVALDEM ET SAVOIR S'EN SERVIR

Le Covaldem (Collecte et Valorisation des Déchets Ménagers de l'Aude) est un organisme encore trop mal connu, au service de la population, qui lui permet d'évacuer ses déchets encombrants et/ou dangereux dans de bonnes conditions. Trop souvent, malheureusement, on trouve encore dans les conteneurs (ou à côté de ceux-ci) des déchets qui ne sont pas collectés dans les circuits habituels de ramassage, alors qu'ils devraient être apportés en déchetterie.

La déchetterie permet :

- d'éviter la prolifération des dépôts sauvages,
- d'économiser les matières premières en recyclant certains déchets,
- de communiquer aux usagers le principe du tri et l'organisation générale du traitement des déchets.

Nous exhortons les Lauranaises et les Lauranais qui ne se rendent pas encore à la déchetterie du Tinal à avoir ce réflexe citoyen de s'obliger à y amener systématiquement leurs encombrants (attention tous les encombrants ne sont pas pris). Pour permettre à chacun de mieux utiliser les services du Covaldem, nous invitons les usagers à prendre connaissance du règlement intérieur des déchetteries, soit en ligne sur le site de la Mairie, soit en retirant le document papier, à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

DU CÔTÉ DE LA MAIRIE

- Cache-Conteneurs

Vous vous êtes sûrement aperçus que les conteneurs à ordures ménagères ont été habillés d'un cache métallique. Une première tranche a concerné l'intérieur du village, une seconde les entrées du village, et nous préparons la troisième tranche qui concernera les lotissements, pour ensuite terminer par les « Écartés ».

- Respectons notre environnement

Les voies de l'avenue des Écoles et de la rue de la Mairie avaient fière allure au printemps, avec leurs trottoirs nouvellement aménagés. Force est de constater que ces trottoirs, en particulier ceux de la rue de la Mairie sont déjà dans un triste état. Le béton désactivé dont ils sont revêtus est sale et maculé de taches de cambouis, occasionnées par le stationnement prolongé de certains véhi-



cules (stationnement qui, lui, est interdit et fera l'objet de verbalisation). Rappelons que les aménagements que la municipalité entreprend, pour le bien de tous, ont nécessité un engagement budgétaire important. Chacun doit donc veiller à respecter ce domaine public qui appartient à nous tous et réparer les dégâts qu'il pourrait, éventuellement, occasionner.

- Stationnement sur le parking de la Maison des Associations de l'avenue des Écoles.

C'est la rentrée. Les enfants vont emprunter le cheminement doux qui passe devant la Maison des Associations. Nous rappelons aux usagers du petit parking de laisser libre le passage, en veillant à serrer leur véhicule au plus près du mur. Ce parking est configuré pour n'accepter que des véhicules dont la longueur est inférieure à 4,5 m. Nous comptons sur la compréhension de chacun.

- Bibliothèque municipale

L'équipe des bibliothécaires bénévoles vous accueille :

Le lundi de 16h00 à 17h30, les mercredi et vendredi, de 10h00 à 11h30 et le samedi de 10h30 à 12h00. L'inscription à la bibliothèque est gratuite.

« Chaque dernier jeudi après-midi du mois à partir de 14h30, a lieu dans les locaux de la bibliothèque (derrière la Mairie, face le foyer), « Un Après-Midi à la Bibliothèque ». Il s'agit d'un moment convivial, auquel tout le monde est convié (ins-

crit ou non à la bibliothèque, habitant ou non de Laure), durant lequel les participants présentent un livre qu'ils ont aimé, qui les a intéressés, ou écoutent les conseils lecture des autres participants, autour d'une collation offerte par la bibliothèque. Nous vous attendons nombreux. »

RENTÉE DES ASSOCIATIONS

Le mois de septembre est en général le mois où l'on prend de « nobles » décisions concernant les activités que l'on pense pratiquer dans l'année à venir. Pour cette raison il nous a semblé utile de joindre à cet exemplaire la liste des associations sur le village auxquelles vous pourriez participer, ainsi que leurs coordonnées pour les contacter.

Vous trouverez également ci-joint le dépliant proposant les activités de l'association « Éveil et Loisirs » ainsi que le flyer concernant la balade contée de l'association « Los Caminaïres ».

LES AÎNÉS RURAUX

« Repas dansant et thé dansant de la rentrée des « Aînés Ruraux de Laure » le **9 septembre à midi**.

Au menu : apéritif, salade composée, fricassée de volailles et son gratin dauphinois, plateau de fromages, dessert (le sablé cœur coulant), vins et Laurette.

Prix du repas avec le thé dansant 15€ pour les adhérents et, pour les non adhérents, 30€.

Le thé dansant est ouvert au public à 14h30 : entrée 10€.

Le **15 septembre à midi**, « LA MAISON DE JEANNE » : prix de la dégustation et du repas, 12€; apportez vos couverts.

Les Aînés organiseront le repas du souvenir du 11 Novembre, avec une animation. Nous en reparlerons ».

AGENDA

Animations proposées par les Aînés Ruraux

- le 9 septembre

A midi, repas dansant.
A 14h30, thé dansant.

- le 15 septembre

A midi, la « Maison de Jeanne ».

« Los Caminaïres »

le 22 septembre

Balade Contée.

Et n'oubliez pas
« **Octobre Rose** »
le 15 octobre

MAIRIE

DE



LAURE-MINERVOIS

11800

ASSOCIATIONS LAURANAISES

FOOTBALL CLUB DU HAUT MINERVOIS OLYMPIQUE

* M. LAIR Christophe – Tel : 06.31.47.03.09
chrisjodie.lair@laposte.net

ASL JUDO

* JOURNET Jean-Luc – Tel : 04.68.78.21.17
mistouluc@yahoo.fr

CLUB BOULISTE

* AMOUROUX Max – Tel : 06.17.08.04.02
max.amouroux@orange.fr

AMICALE 3^{ème} AGE

* CARBONNEL André – Tel : 04.68.78.27.38

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

* HUBER Grégory – Tel : 06.16.44.49.32
gregoryhubert@orange.fr

JEUNES SAPEURS POMPIERS DE LAURE

* MUNOZ Serge – Tel : 04.68.78.15.03
centredesecours_laureminervois@orange.fr

SYNDICAT DE CHASSE ACCA

* VESENTINI Mathieu – Tel : 06.31.74.75.25
mathieuvesentini@gmail.com
boughhiboug@gmail.com

SOCIETE DE PECHE « LE GOURG DE LA BLANCO »

* BOU Guillaume – Tel : 06.14.85.10.20
guillaume.bou@aude.fr

COOPERATIVE SCOLAIRE

* OUMACHI Razika – Tel : 04.68.78.24.69
ce.110786v@ac-montpellier.fr

ENSEMBLE VOCAL AUBADE

* TRONCHE Sylvie – Tel : 04.68.24.70.55
tronches@wanadoo.fr

A.S.H.L. (association des Sinistrés de l'Habitat de Laure Minervois)

* VILLEMUR Francis – Tel : 04.68.78.21.56 /
06.87.09.30.46
villemur.francis@orange.fr

PATRIMOINE LAURANAIS

* MASIA Marie – Tel : 04.68.78.12.74
georges.masia@orange.fr

EVEIL ET LOISIRS LAURANAIS

* DEVEZE Corinne – Tel : 06.83.63.07.32
corinnedeveze@orange.fr

LES AMIS DE LA VIGNE ET DES VINS DU TERROIR DE LAURE

* POUDOU Jean-Louis – Tel : 04.68.78.10.04
terroir.laure@hotmail.fr

LOS CAMINAIRES

* TISSOT Evelyne – Tel : 06.71.04.21.57
Los.caminaires@free.fr

LES CHATS OUBLIES LAURANAIS

* Mme BOBBOLA Thérèse – Tel : 04.68.78.21.44
thbobbola@yahoo.fr

ASSOCIATION ST JACQUES D'ALBAS

* Mme Nicole BARRABES – Tel : 04.68.24.93.40 /
06.82.46.11.72
asjamusique@gmail.com

ENSEMBLE INSTRUMENTAL DU MINERVOIS

* JOURNET Jean-Luc - Tel : 04.68.78.21.17
mistouluc@yahoo.fr

ASSOCIATION TOURIMSE ET CADRE DE VIE

* Mme ANSTETT – 06.70.30.72.95
anstett.martinerange.fr

ASSOCIATION AU FIL DU DESERT

* VIOLA André
aufildudesert@gmail.com

COMITE DES FETES

* MARTINEZ Sébastien
Comitelaureminervois@gmail.com



L'association Los Caminaires vous invite à une

BALADE CONTEE

Le vendredi 22 septembre à 19h00

*« Le conte, c'est une histoire,
mais c'est aussi un imaginaire
et cet imaginaire, il appartient à chaque spectateur »*

Avec Jean Jacques DELPOUX conteur né,
Avec sa voix chaude et son sourire complice,
ses récits grassement terriens, parfois romanesques,
Jean-Jacques Delpoux captive et charme l'auditoire
par l'aventure de ses personnages empreints de tendresse,
de malice, de dignité et de joie, émouvants parfois.

Balade facile, accessible à tous, départ 19h00 de la place du Ravelin

Au cours de notre tour du lac, pause pique nique et soirée contée

Repas tiré du sac, apéritif offert par l'association

Prévoir lampe de poche et vêtement chaud

GRATUIT

Renseignements et inscriptions : 06 71 04 21 57

(En cas de mauvais temps la soirée aura lieu au foyer)



Mercredi : enfant
14h - 15h
5 € / séance

Mardi : Adulte
14h - 16h
10 € / séance

Béatrice
06 34 23 69 37



Tous les Vendredi
17h à 20h
25 € / trimestre

Anne
06 76 34 72 30



Lundi 18h30 - 19h30
90 € / an
Julien Salles
06 10 25 12 01

INITIATION
Cours particulier
30 € / mois
Joseph 06 15 82 61 99



Jeudi 9h - 10h30
8 € / cours

Alain
06 10 70 48 56



• Gym
Lundi 9h à 10h
 • Pilate
Mercredi 19h15 à 20h15

Par activité
25 euros / mois
ou 8 € / cours
2 activités : 35 € / mois

Mary-Lise 07 79 62 13 75

• Yoga doux
Vendredi 10h30 à 11h30

• Yoga actif
Jeudi 19h à 20h

90 € par trimestre
Aude 06 26 63 24 76



• Eveil corporel
Mercredi 10h à 11h
enfant 3 à 5 ans

• Danse moderne
 et classique
Mercredi 11h - 12h
enfant 6 à 11 ans

• Baby Gym
Vendredi 17h15 - 18h15
enfant de 3 à 5 ans

• Danse ado
 et adulte
Vendredi 18h15 - 19h30
28 € / mois

Géraldine
06 28 32 74 75



Bulletin d'adhésion

5€ par enfant - 10 € adulte

Remplir une fiche par adhérent

Nom de l'adhérent :

Prénom :

Né(e) le : à :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. (obligatoire) :

Email :

Activité choisie ci-dessous :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Éveil corporel / Danse | <input type="checkbox"/> Dessin |
| <input type="checkbox"/> Gymnastique / Pilate | <input type="checkbox"/> Atelier mosaïque |
| <input type="checkbox"/> Initiation Instrum. à vent | <input type="checkbox"/> Taï chi |
| <input type="checkbox"/> Shindai-do | <input type="checkbox"/> Yoga |

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) :

autorise mon fils, ma fille (nom et prénom) :

.....

- à pratiquer l'activité choisie ci-dessus,
- autorise, n'autorise pas¹ à quitter seul(e) le lieu de l'activité et cela sous ma seule responsabilité.

Renseignements médicaux

Nom du médecin traitant :

Adresse :

Tél. :

Établissement hospitalier :

Je soussigné(e) :

certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Fait à Laure Minervoies

Le

Signature

¹Rayez la mention inutile

Règlement intérieur

1/ L'adhésion à l'association Éveil et Loisirs Lauranais entraîne des droits et des devoirs pour l'activité choisie.

2/ L'adhésion n'est effective qu'après règlement des cotisations (pas de remboursement). Aucun enfant mineur ne sera inscrit sans autorisation parentale.

3/ La responsabilité de l'association n'est engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié l'enfant à l'animateur responsable de l'activité, sur le lieu de celle-ci ou s'ils ont signé une décharge.

4/ Une bonne tenue, le respect des personnes, du matériel et des lieux sont la règle au sein de l'association. Tout membre ne respectant pas ces règles pourra être exclu temporairement ou définitivement de l'activité et/ou de l'association.

5/ L'adhésion à l'association entraîne, de fait, la pleine acceptation du règlement intérieur.

Association Éveil et Loisirs Lauranais



Début des cours : Appelez l'intervenant

L'association vous propose les activités suivantes :

Taï chi Adulte

Dessin Enfant à partir de 8 ans

Mosaïque Adulte

Initiation Instruments à vent Adulte - enfant

Éveil corporel Adolescent - Enfant

Shindai-do Adulte

Yoga Adulte

Gymnastique - Pilate Adulte

Pour tout renseignement : 06 83 63 07 32